

Yvelines

votre Canton

Chatou / Croissy-sur-Seine

n° 6
Mars 2009



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

La lettre du Conseil général des Yvelines



Ghislain FOURNIER
Vice-président du Conseil général
Maire de Chatou

Flash

Famille

Le Rond-point-des-parents, structure associative située à Chatou, a bénéficié d'une aide départementale de 18 000 € pour le développement du service de médiation familiale et l'accès permanent à un lieu de ressources pour les parents.

Logement

Croissy a souvent souscrit un contrat de développement de l'offre résidentielle. Ce dispositif exceptionnel du Conseil général permet d'aider les communes s'engageant à produire une offre de logements diversifiée en termes de typologie et de conditions d'accès. Croissy devrait ainsi construire 204 logements locatifs sociaux et collectifs d'ici quatre ans. La subvention départementale correspond à 10 000 € par futur logement construit.

Lancement des micro-crèches

L'assemblée départementale a validé en juin dernier le protocole des micro-crèches dont l'objectif est d'accueillir grâce à des modes de fonctionnement plus souples 9 enfants au maximum par structure. 2000 places en trois ans pourraient être créées dans le département.

Assistantes maternelles

Afin de permettre de localiser les assistantes maternelles les plus proches de votre domicile ou lieu de travail, le Conseil général a mis en place un outil de consultation facile. Il vous suffit d'aller sur son site, rubrique action sociale www.yvelines.fr.

Education/Culture

Maison de l'Europe

La Maison de l'Europe des Yvelines située à Chatou, qui souhaite renforcer son rôle de centre de ressources, d'accueil et de débat au sein du département, a reçu une subvention de 20 000 € du Conseil général. Rappelons qu'elle est le seul relais européen de cette nature en Ile-de-France avec la Maison de l'Europe à Paris.

Culture et handicap

Le Centre national de l'estampe et de l'art imprimé à Chatou a reçu 37 000 € dans le cadre du programme culture et handicap. Une subvention destinée à faire travailler ensemble jeunes handicapés mentaux et artistes de qualité et à engager une réflexion autour des œuvres créées.

Education

Le collège Jean-Moulin de Croissy a reçu du Conseil général 17 619 € pour le renouvellement d'une des salles multimédia et 292 € dans le cadre de l'aide aux déplacements vers le Musée de l'histoire de France. L'Ecole municipale de musique de Croissy a reçu 7823 € pour la réalisation des projets 2008.

Le collège Auguste-Renoir de Chatou a obtenu 1400 € correspondant aux frais de transport des élèves sur divers sites historiques du département.

Des subventions de fonctionnement d'un montant de 14 728 € et 2518 € ont par ailleurs été allouées aux centres de vacances et de loisirs de Chatou et Croissy.

A signaler les 400 M € engagés sur 6 ans par le Conseil général pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des élèves et des enseignants. A ce titre le futur collège Renoir de Chatou sera en 2011 le 1^{er} collège estampillé « Haute Qualité Environnementale ».



Le CNEAI à Chatou.

Par ailleurs, afin de faire connaître le Conseil général, un guide civique sera distribué aux collégiens des classes de 3^e. Une manière d'informer les familles et leurs enfants sur le rôle du département en matière notamment d'aménagement du territoire et donc d'amélioration de la qualité de vie.



Le futur collège Renoir de Chatou, premier collège Haute Qualité Environnementale du département.

Edito

Budget du Conseil général : une fiscalité maîtrisée

Face à la détérioration de la situation économique nationale, notre responsabilité d'élus est de savoir adapter les budgets de nos collectivités, de les recentrer sur les réelles priorités du territoire et de limiter la pression fiscale.

Ces principes guident l'élaboration du budget 2009 du Conseil général dont les priorités sont les suivantes :

> poursuivre les investissements pour l'amélioration des transports dans notre département

> investir pour soutenir l'activité économique

> accentuer l'effort de solidarité dans le domaine social

> maîtriser fortement les dépenses de fonctionnement.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet pour la 7^e année consécutive de ne pas augmenter les impôts départementaux !

Pour joindre Ghislain Fournier, votre conseiller général

Courrier :
9, av. de Brimont 78400 Chatou
Tél : 06 58 18 50 70
Mail : gfourrier@cg78.fr
Blog : informations, actualités, réflexions, interactivité :
<http://ghislainfournier.blogs.com>
Et le site internet du Conseil général : www.yvelines.fr

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale, EPY

Centre-ville : Reconquérir les centres-villes en créant les conditions du maintien du commerce de proximité et des activités artisanales, développer et pérenniser l'attractivité des pôles urbains, telle est la politique originale et volontariste mise en œuvre par le Département pour les années 2007 - 2013 : aide financière aux communes pour l'expertise des équipements commerciaux de centre-ville, aide à l'acquisition et à la restructuration des emplacements stratégiques, contrat de centre-ville pour 3 ans pour valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité avec la création de parkings. Avec un budget estimé à 50M€, le Département entend être, aux côtés des communes, la collectivité mobilisatrice pour maintenir et développer l'attractivité des centres-villes.

Groupe socialiste

Compte tenu de la récession économique et de son impact sur les yvelinois, les priorités de notre groupe visent la défense de l'emploi, les projets d'insertion professionnelle et le soutien au tissu économique.

Notre responsabilité d'élus est engagée dans tous les projets du territoire en imposant la prise en compte de toute la dimension environnementale. Aussi nous considérons le projet de sauvetage de l'industrie automobile comme un levier essentiel de notre département, la répartition équitable des ressources ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population et les élus locaux.

Groupe communiste

Le Président de la République va réaliser le vœu le plus cher des libéraux : mettre fin à la Taxe Professionnelle. Cela va créer de très gros problèmes financiers aux collectivités locales. La création d'un « fonds stratégique d'investissement » n'est rien d'autre qu'un instrument de plus dans la guerre économique mondiale qui conduit le monde au bord du gouffre. Cette mesure ne peut répondre aux besoins des PME-PMI qui emploient 80 % des salariés. Les solutions sont ailleurs et notamment dans la création d'un Pôle Financier Public sous contrôle de l'Etat, des salariés, des collectivités et des épargnants pour relancer l'emploi, les salaires, les investissements productifs.